

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf: 633f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe lutte contre le racisme dans les activités de la police

Strasbourg, 01.10.2007 - La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) présentera publiquement sa Recommandation sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans les activités de la police le jeudi 4 octobre à Paris, au Bureau du Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber 75016 (Métro Boissière).

Ouverte à la presse, la présentation publique réunira des représentants de la police, d'institutions nationales et d'ONG dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme, venant de différents pays du Conseil de l'Europe.

La réunion sera ouverte à 10 heures par la Présidente de l'ECRI, Eva Smith Asmussen (Danemark). Deux thèmes seront développés :

- **Le profilage racial en Europe** : par Rachel Neild, conseillère en chef de l'*Open Society Justice Initiative* à New York,
- **le rôle de la police dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale** : par Ali Dizaei, Commissaire de police de la *Metropolitan Police* de Londres, et Yves-Patrick Delachaux, brigadier, formateur en droits de l'homme et éthique, de la Police de Genève et flic-écrivain.

Le Vice-Président de l'ECRI, Nils Muznieks (Lettonie), présentera ensuite la Recommandation. Une discussion suivra avec les participants et les journalistes. La fin de la réunion est prévue à 12h30.

Le but de cette Recommandation, qui résulte d'un processus de consultation avec les acteurs concernés, est d'aider la police à promouvoir la sécurité et les droits de l'homme pour tous grâce à des activités de police de qualité. Elle offre aux décideurs politiques et aux législateurs des lignes directrices concrètes et pratiques en ce domaine.

Pour plus d'information, voir le site www.coe.int/ecri

Contact Presse :

Henriette Girard, Service de Presse du Conseil de l'Europe

Tel. 03 88 41 21 41 ; Mobile 06 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

* * *

- L'ECRI est une instance indépendante de monitoring dans le domaine des droits de l'homme spécialisée dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance dans les 47 pays membres du Conseil de l'Europe
- L'ECRI est composée de membres indépendants et impartiaux
- L'action de l'ECRI couvre les mesures pour lutter contre la violence, les discriminations et les préjugés auxquels sont confrontés des personnes ou groupes de personnes au motif de la race, la couleur, la langue, la religion, la

nationalité ou l'origine nationale ou ethnique.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.